



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Reunion : enseignement superieur

Question écrite n° 7372

Texte de la question

M. Andre Thien Ah Koon appelle l'attention de M. le ministre de l'enseignement superieur et de la recherche sur les difficultes rencontrees, lors de chacune des rentrées universitaires, pour l'hebergement des etudiants au centre universitaire de Saint-Denis-de-la-Reunion. Si, a ce jour, environ 8 500 jeunes frequentent l'enseignement superieur, le chiffre de 17 000 etudiants est avance a l'horizon de l'an 2000. Ces donnees tiennent compte d'une amelioration du taux de reussite aux examens du baccalaureat et de l'evolution demographique dans ce departement d'outre-mer. Dans ce contexte, les solutions traditionnelles et, notamment, celles proposees par le centre regional des oeuvres universitaires, se revelent nettement insuffisantes. Cette carence est a l'origine d'un nombre chaque annee plus important de jeunes lyceens qui abandonnent leurs etudes et renoncent a leur inscription a l'universite. Il lui demande aussi de bien vouloir lui faire part des objectifs arretes pour l'enseignement superieur pour l'academie de la Reunion et des moyens mis en oeuvre tant en ce qui concerne la formation stricto sensu que le cadre extra-universitaire.

Texte de la réponse

A sa creation, en 1987, le CROUS de la Reunion disposait de 200 chambres pour 3 500 etudiants. 680 lits supplementaires ont pu etre offerts depuis cette date, finances par l'Etat, les collectivites locales ou le fonds de developpement europeen. Le pourcentage d'etudiants loges a donc evolue de 5,7 p. 100 a 12,5 p. 100, ce dernier chiffre correspondant a la moyenne nationale hors Ile-de-France. Le parc immobilier prive destine a la population etudiante est estime a 900 chambres environ. Pour la rentree 1993, ce sont 3 100 etudiants, en majorite titulaires d'une bourse d'enseignement superieur, qui ont sollicite un logement aupres du CROUS. Les services du centre regional des oeuvres universitaires et scolaires sont conscients que le deficit en logement risque de s'aggraver a nouveau en raison des perspectives d'augmentation de la population etudiante. Des demarches, dont l'objectif est de creer 600 chambres supplementaires avant l'an 2000, sont activement poursuivies.

Données clés

Auteur : [M. Thien Ah Koon André](#)

Circonscription : - RL

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7372

Rubrique : Dom

Ministère interrogé : enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er novembre 1993, page 3754

Réponse publiée le : 18 avril 1994, page 1923